

LES TRAVAUX AVANCENT

13 ha de champs pour de l'agri-voltaïque

OROIX/PINTAC. À l'heure du réchauffement climatique, le Val d'Adour se couvre de panneaux solaires. Mais ces projets énergétiques ne font pas consensus. Zoom sur le dossier Oroix/Pintac.

Des champs de maïs à perte de vue. Deux communes comptant une centaine d'habitants à elles deux. Et au milieu,

13 hectares de panneaux solaires. « C'est le plus grand projet photovoltaïque du département » se réjouit Michel Suzac, maire d'Oroix. Il y a cinq ans, l'idée de développer une énergie renouvelable sur sa commune a germé dans la tête de cet agriculteur. Lors d'une réunion entre la Communauté de Communes Adour Madran (CCAM) et la direction départementale des Territoires (DDT), la transition énergétique a été abordée avec les maires. En résumé, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre comme le CO₂ (principales causes du réchauffement climatique) et sortir de notre dépendance aux énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel), le développement des énergies renouvelables est présenté comme une solution durable et moins polluante.

« Cette terre ne vaut rien. On n'a pas enlevé des hectares à l'agriculture, on en a redonné. »

UN ACCORD AVEC URBA-SOLAR

Michel Suzac est vite séduit : « Mis à part la forêt, qui ne rapporte pas grand chose, on n'a pas de revenu sur la commune. Suite à la réunion, je me suis donc rapproché du SDE65 [Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées, ndlr]. L'hydroélectrique et l'éolien n'étaient pas envisageables, donc on s'est tourné vers le solaire ». Situé au bord de la route D2, le terrain communal choisi pour accueillir le projet est divisé entre Oroix (10 ha) et Pintac (3 ha). Un projet dont le coût total s'élève à 14 millions d'euros, et dont la production électrique devrait couvrir la consommation de 7 300 habitants. Débutés en mars 2023, les travaux s'achèveront normalement en novembre.

« On a lancé un appel à manifestation d'intérêt peu avant la pandémie de Covid-19. Sur une vingtaine de développeurs, cinq ont été retenus, avant qu'on choisisse Urbasolar ». Basée à Montpeller, Urbasolar est une entreprise de centrales solaires photovoltaïques créée en 2006, et rachetée par le groupe suisse Axpo en 2019. En France comme à l'international, elle installe des panneaux solaires au sol ou sur l'eau, sur des parking ou des bâtiments, ou encore des serres photovoltaïques. D'ici 2030,



Même si les travaux ne sont pas encore terminés, les moutons ont déjà été amenés sur le site. Cette méthode d'élevage semble bénéficier autant aux animaux qu'à l'entreprise solaire.

Le solaire, une énergie verte ?

Les énergies renouvelables, dont la production n'émet pas de CO₂, sont quand même sources de pollution. C'est ce que nous montrent les journalistes Jean-Louis Pérez et Guillaume Pétron dans leur documentaire *La Face cachée des énergies vertes*, diffusé sur Arte en 2020. En effet, le solaire et l'éolien, tout comme la voiture électrique, ont besoin de métaux rares pour fonctionner. La pollution est donc délocalisée dans des « zones sacrifiées » (comme la Chine, le Chili ou le Congo) pour permettre la transition énergétique des pays développés.

elle souhaite construire 10 GW, soit l'équivalent de dix réacteurs nucléaires français standards. Dans les Hautes-Pyrénées, plusieurs projets ont été mis en place par Urbasolar (voir encadré).

ALLIER AGRICULTURE ET PRODUCTION ÉLECTRIQUE

Camille Donadio, chef de projets agri-voltaïque chez Urbasolar, nous détaille le fonctionnement de la centrale d'Oroix/Pintac : « C'est un terrain intéressant, avec une faible pente. En fermage depuis 1945, son potentiel agricole est faible ».

Le champ, entièrement clôturé, est composé de 45 rangées plus ou moins longues de tables, des structures inclinées surélevées de 1 à 2m60 du sol. Ces 1348 tables sont fixées par des pieux battus sur 2m de profondeur (bipieu) et soutiennent chacune 18 modules de cellules photovoltaïques. L'ensemble (table et modules) forme ce qu'on nomme un panneau photovoltaïque, dont la durée de vie est comprise entre 30 et 40 ans. « Les tables seront ensuite raccordées à l'un des quatre transformateurs électriques, précise Michel Suzac. L'énergie produite sera alors conduite par Enedis jusqu'au poste source de Bordères-sur-l'Échez ». L'aspect agricole de la centrale a été confié à un éleveur ovin originaire de Ponsan, village voisin des Pyrénées-Atlantiques. « Une centaine de moutons entretient l'herbe du champ tout en

étant à l'ombre des panneaux, explique Camille Donadio. Les câbles électriques sont protégés et des points d'eau prévus... le projet fonctionne très bien ». L'éleveur, apparemment satisfait, a pu discuter avec Urbasolar de certains éléments techniques du site, comme la hauteur des

panneaux ou le réensemencement de parcelles abîmées : « L'ombre et l'humidité peuvent créer un microclimat sous les panneaux. Avec ce projet, on rend service à l'agriculture. Et puis, s'il n'y avait pas de moutons, il faudrait couper l'herbe mécaniquement, et donc émettre du CO₂.

Il y a une véritable synergie avec le photovoltaïque ».

UNE UTILISATION DE TERRES CONTESTÉE

Avant d'obtenir le permis de construire, le maire d'Oroix a vu le terrain soumis à diverses études environnementales et agricoles : « Il y a eu une enquête publique d'environ un mois. Sans opposition sur le village, on est ensuite passé devant la CDPENAF [Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, ndlr]. Malgré certaines accusations d'artificialisation du sol et de menaces envers la biodiversité, il n'y a pas eu de recours. En effet, on ne goudronne pas ». Côte agriculteurs, des voix contestataires se sont aussi fait entendre. Mathilde Penin, présidente du syndicat Jeunes Agriculteurs 65, rappelle leur position : « Sur ce projet, comme sur les autres, on ne veut pas de photovoltaïque au sol. Il y a un problème de foncier agricole en France, on n'a plus assez de terrains. Il y a plein d'autres choses à faire, sur les bâtiments par exemple. Mais là, tout cet espace perdu... je voudrais voir ce que ça va donner avec du cecal ». Michel Suzac se défend de ces accusations : « Cette terre ne vaut rien. Elle était en jachère, elle n'a jamais été pâturée ». Sur les abords de la centrale, les champs de maïs sont en mauvais état et la terre très sèche : « On n'a pas enlevé des hectares à l'agriculture, on en a redonné. Au lieu de broyer l'herbe de la jachère, ce sont les moutons qui la mangent. Cet élevage était une condition au projet ». Mais pour calmer les inquiétudes de ses collègues, Michel Suzac a d'autres idées : « Les terres d'Oroix ne sont pas aussi fertiles que dans la plaine du Val d'Adour. Je comprends les agriculteurs, mais au cas par cas, certaines terres ne produisent rien. Il faudrait instaurer une charte pour délimiter les terrains éligibles ou non au photovoltaïque ».

Aurélien Ri-

Le solaire rayonne dans les Hautes-Pyrénées

Le SDE65 est engagé dans le déploiement de centrales photovoltaïques. Bruno Rouch, directeur général, revient sur les projets en cours : « Sur le département, nous exploitons 15 installations photovoltaïques sur toitures, tandis que 42 installations alimentent des sites isolés en autonomie (comme les refuges). Actuellement, il y a des travaux à Aureilhon, Anères et Tournay. On parle ici en kilowatt ». En parallèle, le SDE65 agit grâce à sa filiale SEM Ha-py Energies, une société d'investissement public-privée créée en 2020, et dont le capital s'élève à 4 millions d'euros. « Cela nous permet de mener des projets plus importants, en mégawatts ». Jean Chaneac, ingénieur à la SEM, présente les chantiers en cours de son côté : « En plus d'Oroix/Pintac, un projet au sol est en construction à Qursbeille. Nous avons également deux petits parcs en construction à Bordères-sur-l'Échez et Robostens-de-Bigorre ». Pour le moment, la SEM a mis en service huit installations, couvrant la consommation de 7 400 personnes : « Urbasolar est un peu l'acteur historique. Il a posé les premiers panneaux solaires d'Oroix, Bours et Robostens-de-Bigorre. Mais on voudrait désormais développer d'autres énergies renouvelables ».